

INFORMATION PRESSE – INFORMATION PRESSE – INFORMATION PRESSE – INFORMATION PRESSE

« Pesticides et santé » : l’UIPP a son mot à dire !

L’Union des Industries de la Protection des Plantes trouve regrettable de ne pas pouvoir participer au colloque « pesticides et santé » qui se tient actuellement au Sénat.

Les effets des pesticides sur la santé soulèvent de nombreuses questions légitimes et en tant qu’acteur responsable et engagé, l’UIPP souhaite y prendre part en donnant son point de vue et son regard. Il est difficile de progresser sur cette question sans intégrer toutes les parties prenantes dans la réflexion.

- **L’UIPP tient à rappeler que les produits phytopharmaceutiques ne sont pas des produits anodins et que l’Autorisation de Mise sur le Marché doit être respectée dans son intégralité, c’est-à-dire dans le respect des conditions d’emploi et des bonnes pratiques.**
- **30 années d’évolution de la réglementation, de l’agriculture et des connaissances scientifiques ont permis d’obtenir des produits toujours plus sûrs pour la santé, comme pour l’environnement.**
- **L’UIPP respecte les démarches des agriculteurs engagés dans la reconnaissance professionnelle de leur maladie. Mais nous souhaitons souligner que chaque cas est spécifique (itinéraire personnel de l’agriculteur, génération de produits employés...) et qu’il serait excessif de généraliser ces situations à l’ensemble de la profession agricole dont on peut rappeler que son état de santé est globalement meilleur que celui de la population générale.**
- **Dans ce débat, l’UIPP et ses adhérents souhaitent partager leur connaissance et leur expertise. Elles doivent être prise en compte pour permettre d’apporter des solutions concrètes, réalisables et applicables au quotidien pour l’agriculteur puisque qu’il faut souligner qu’à ce jour, il n’y a pas d’alternatives crédibles et efficaces à nos produits.**

Les pesticides sont des produits UTILES

Les produits phytopharmaceutiques permettent aux agriculteurs de protéger leurs cultures et d’obtenir des aliments de qualité, en quantité suffisante, et à des prix accessibles pour tous. Sans protection, 30 à 40 % des récoltes seraient détruites par les maladies et les insectes. Par ailleurs, la demande alimentaire ne cesse de croître, entraînant des tensions sur les prix et la disponibilité de l’alimentation. En 2030, la production mondiale va devoir augmenter de 50 %, avec dans le même temps moins de terres agricoles disponibles.

Les pesticides sont strictement ENCADRÉS et en permanence RÉÉVALUÉS

La mise sur le marché des produits de protection des plantes et leurs conditions d'utilisation sont très contrôlées. **Les exigences réglementaires se sont renforcées et complétées au gré de l'évolution des connaissances scientifiques :**

- **Avant 1965** : 1^e génération de l'évaluation : les pesticides sont l'une des premières catégories de produit à faire l'objet d'une homologation obligatoire. Seuls des critères de toxicité sur le rat sont nécessaires pour mettre en marché un produit. **1 molécule sur 5000 découvertes en laboratoires était mise sur le marché**
- **1965-1993** : 2^e génération de l'évaluation : renforcement continu des exigences. Les effets potentiels à long terme sur la santé et sur l'environnement sont évalués. **1 molécule sur 52 500 était mise sur le marché**
- **1993-2011** : 3^e génération : nouveaux critères introduits sur la santé et l'environnement. **Seule 1 molécule sur 140 000 est mise en marché**
- **Depuis 2011** : 4^e génération : règlement européen 1107/2009 qui renforce encore les critères : plus de 300 études demandées, nécessitant 10 ans de travail et 250 millions d'investissement par molécule mise sur le marché.

Les produits d'hier ont toujours respecté les exigences réglementaires et répondu aux besoins de l'époque. Quant aux produits anciens qui sont encore sur le marché aujourd'hui, ils ont été réévalués selon les exigences actuelles.

Les PROGRÈS SONT CONSTANTS et les faits sont là !

- **74 %** des pesticides utilisés au début des années 90 ne sont plus employés.
- La sécurité des pesticides a été multipliée par **6 en 60 ans**.
- Les doses appliquées à l'hectare ont été divisées par **25 dans** le même temps.
- Les agriculteurs sont formés et sensibilisés en permanence aux bonnes pratiques d'utilisation des pesticides (140 000 professionnels formés en France en 2012).

La sécurité des utilisateurs : la PRIORITÉ DE L'UIPP

Au delà du travail réalisé sur l'amélioration du profil toxicologique des produits, l'UIPP et ses adhérents sont convaincus de l'intérêt des démarches collectives et se sont engagés dans la prévention des risques depuis de nombreuses années afin de fournir aux agriculteurs des produits efficaces, respectueux de l'Homme et de l'environnement.

La santé des agriculteurs est suffisamment importante pour que l'ensemble des parties prenantes puisse travailler ensemble à la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et l'UIPP entend y apporter sa contribution.

À propos de l'UIPP :

L'UIPP, Union des Industries pour la Protection des Plantes, représente les fabricants de produits phytopharmaceutiques en France, appelés couramment pesticides, destinés à protéger les cultures contre les insectes nuisibles, les maladies et les mauvaises herbes.

Pour toute demande d'informations ou d'interviews :

Aurélie Rolland – 01 42 12 81 96 – arolland@proteines.fr
Pierre Le Texier – 01 42 12 76 61 – pletexier@proteines.fr